

**RÉPUBLIQUE
FRANCAISE**DÉPARTEMENT
DE HAUTE-LOIRE**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL SYNDICAL DU SYMPTTOM
de Monistrol-sur-Loire**

Séance du 12 décembre 2024

Nombre Membres

En exercice : **18**Présents :**8 Titulaires****2 Suppléants**Pouvoirs :**2**Votants :**10 Pour****0 Contre****2 Abstentions****L'an deux mil vingt-quatre et le douze décembre**

A 15h00, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Monistrol sur Loire sous la présidence de Monsieur Jean-Paul LYONNET

Présents : Yves BRAYE, Philippe GESSEN, Jean-Paul LYONNET, Eric DUBOUCHET, Gilles KACZMAREK, Jean-Pierre SABATIER, Frédéric GIRODET, THIOLLIERE Paul (suppléant), Frédéric GIMBERT, TAFIN Yves (suppléant).

Absents représentés et ont donné pouvoirs :

Daniel FAVIER a donné pouvoir à Eric DUBOUCHET
Roland LONJON a donné pouvoir à Frédéric GIMBERT.

Absents : André DEFAY, Bernard SOUVIGNET, David SALQUE-PRADIER Denis THOUMY, Didier PINOT, Elisabeth ROYON, Laurent DUPLOMB, Michel CHAPUIS

Date de la convocation :

2 Décembre 2024

Délibération n°**2024.12.68****ATTRIBUTION MARCHÉ POUR LE TRAITEMENT ET LE TRANSPORT DES OM DU SICTOM
VELAY-PILAT**

Le SYMPTTOM avait un marché pour le transport (lot 1) et le traitement (lot 2) des OM du SICTOM Velay Pilat avec SRVV d'une part et ALTRIOM d'autre part qui prend fin le 31/13/24.

Lors de l'AG du 24/10/24, une consultation avait été lancée pour un marché alloti (transfert et traitement) avec une durée se calant au marché du groupement de commande qui doit se terminer le 30/06/29 (soit 4 ans et 6 mois).

La consultation s'est terminée le 7/12/24.

La CAO s'est réunie le 12/12/24 pour l'analyse des offres.

Pour le lot 1, transport des OM, 3 offres reçues :

Nom de l'entreprise	Adresse	PRIX UNITAIRE DE LA TONNE TRANSPORTE EN EUROS HT SELON LA TRANCHE KILOMETRIQUE					Observation
		Correspond à la distance entre le quai de transfert (St Just Malmont - lieu dit le Combau) et le site de traitement					
		Entre 0 et 50 km	Entre 51 et 100 km	Entre 101 et 150 km	Entre 151 et 200 km	Au-delà de 200 km	
Bergeron transports	42680 ST MARCELIN EN FOREZ	18,00 €	24,00 €	27,00 €	34,00 €	41,00 €	Au-delà de 200 km dans la limite de 250 km Taux TVA 5,5%
Société de Transports Vacher (STV)	ZA 43000 POLIGNAC	17,50 €	17,50 €	23,00 €	37,00 €	52,00 €	Au-delà de 200 km dans la limite de 250 km Taux TVA 5,5%
MJ VALORISATION	43600 SAINTE-SIGOLENE	13,00 €	16,00 €	19,00 €	23,50 €	29,00 €	Au-delà de 200 km dans la limite de 300 km Taux TVA 20%

La CAO a attribué les notes et le classement suivants (valeur économique 60 %, valeur technique 30 %, valeur environnementale 10 %) :

- 1- MJ VALORISATION : 95
- 2- STV : 78.57
- 3- Bergeron transport : 78.33

Pour le lot 2, traitement des OM, 3 offres reçues :

Nom de l'entreprise	Adresse site de traitement	Prix unitaire à la tonne					Observation
		€/t HT et Hors TGAP	TGAP HT	Total HT	TVA	Total TTC €/t	
SAS Altriom	43000 POLIGNAC	182,50 €	0,00 €	182,50 €	5,50%	192,54 €	TRI TGAP NON APPLICABLE 2025
SUEZ rv centre est	42230 Roche-la-Molière	94,50 €	65,00 €	159,50 €	10,00%	175,45 €	Enfouissement TGAP 2025
MJ VALORISATION	38300 Bourgoin-Jallieu	175,00 €	15,00 €	190,00 €	20,00%	228,00 €	Incinération

La CAO a attribué les notes et le classement suivants (valeur économique 40 %, valeur technique 40 %, valeur environnementale 20 %) :

- 1- ALTRIOM : 94.76
- 2- SUEZ : 84.00
- 3- MJ VALORISATION : 83.01

Le Comité Syndical après en avoir délibéré,

- **ATTRIBUE à la majorité (10 voix pour, 2 abstentions : M. GIRODET et M.THIOLLIERE)** l'attribution à la société MJ Valorisation le lot 1 Transport et à la société ALTRIOM le lot 2 traitement du marché pour le transport et le traitement des OM du SICTOM Velay Pilat suivant les bordereaux de prix proposés, comme le suggérait l'avis de la CAO,
- **DONNE TOUS POUVOIRS** à Monsieur le Président pour engager toutes les démarches, à prendre toutes décisions et à signer tous documents nécessaires, pour assurer l'exécution des présentes dispositions.

POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE

Le Président


Jean-Paul LYONNET